

eux-mêmes. Et eux seuls porteront la responsabilité de cette discussion, car pour avoir simplement demandé qu'on ne ressuscite point, pour les remettre en vigueur, les lois religieuses des âges barbares, démodées dans ce dix-neuvième siècle, on nous a représenté comme un ennemi de l'Église à laquelle nous appartenons et contre laquelle nous portons des accusations sans fondement qu'il suffit de citer pour les réfuter — au dire du Canada.

C'est donc notre bonne foi, notre réputation d'honnête écrivain que nous défendons, et nous réussirons à défendre nos détracteurs ou nous périrons à la peine!

L'Étoile dit qu'elle va attendre notre critique de son avant-dernier article avant de tirer la conclusion des réponses que nous avons si promptement données à ses questions. Elle a déjà trop longtemps attendu, cette bonne Étoile qui recule autant que possible le moment psychologique dans l'espoir que le public aura oublié notre partie, ce qui permettra à la bonne gazette de s'échapper furtivement, pense-t-elle: mais nous lui réservons une honteuse défaite, si elle n'a pas le courage de s'expliquer droitement et carrément; car nous mettrons en regard sa réplique et nos réponses à ses questions et ses lecteurs de Lowell pourront alors juger en toute connaissance de cause.

Nous avons perdu le numéro de l'«Étoile» qui contient l'avant-dernier article, l'article inquisiteur, de notre adversaire; qu'il ait donc l'obligeance de nous en envoyer un autre exemplaire pour que nous puissions lui faire la critique prouise.

En attendant, qu'on s'exécute. On nous a promis une retractation ou, au moins, une appréciation franche de nos principes et de nos croyances, si nous voulions jouer cartes sur table. Eh bien, il y a longtemps que nos cartes sont renversées. Qu'on aboutisse! Lorsqu'on a un journal quotidien à sa disposition on n'attend pas des semaines et des semaines pour donner sa réplique. C'est faire douter inutilement de sa bonne foi et de son honnêteté publique.

Or, suivant la saine doctrine, il ne sau-

rait y avoir de différence entre l'honnêteté publique et l'honnêteté privée!

Nous attendons.

Un neophyte

Nous avons su, par ricochet seulement, que le «Progrès de Louiseville» avait pris la mouche au sujet des renseignements que nous n'avons pu lui fournir sur les motifs de la condamnation de Mgr Gouthre-Soulard par les tribunaux de France. Mais nous avions cru en être quitte en poussant l'obligeance jusqu'à indiquer au confrère une source d'informations «très-impartiale»: la «Vérité» de Québec. Il faut croire que le «Progrès» a profité du bon conseil, car, non-seulement il sait aujourd'hui épeler correctement le nom du personnage en cause auquel il donnait un r de trop, en l'écrivant *Gouthre-Soulard* au lieu de Gouthre-Soulard, mais il nous apprend encore le nom de la ville épiscopale de monseigneur: c'est Aix, en Provence; et, grâce aux renseignements qu'il a pu se procurer à la source pure indiquée par nous, le confrère louisevillain admet, en effet, que *Mgr Southe-Soulard a eu l'honneur d'avoir été condamné par les tribunaux français*, mais il affirme, par exemple, qu'il n'y a pas eu excès de langage, et il nous somme, cette fois, à dire en quoi consiste l'offense grave envers la loi dont *Mgr d'Aix s'est rendu coupable*.

Pour nous remercier de lui avoir fourni l'occasion de s'éclairer sur un point de l'histoire contemporaine, le rédacteur du *Progrès* nous dit des choses désagréables: *Le confrère est dans les patates*, écrit-il plus loin. *De deux choses l'une: ou le confrère ne connaît pas le premier mot de la question, ou il fausse à dessein la vérité.*

On ne fait pas du journalisme dans le diocèse de Trois-Rivières impunément, tout libéral qu'on se donne. La mauvaise foi, la manie de prêter des intentions méprisables à son prochain, ça s'attrape et ça se transmet, comme tous les virus quelconques.

(Suite à la 6ème page)